

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Oui, il s'agit d'une problématique majeure. D'une part, c'est le reflet d'un manque cruel d'égalité entre femmes et hommes. Les femmes ayant des enfants étant encore discriminées dans le monde du travail. D'autre part, certaines situations engendrent un stress considérable mettant en danger la santé des parents et l'éveil des enfants.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Naturellement, il s'agit de renforcer les moyens pour la petite-enfance et le parascolaire en renforçant l'offre. La diminution du temps de travail représente le deuxième axe sur lequel il faut agir.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Les effets de seuil restent problématiques. De plus, la classe moyenne voit son pouvoir d'achat réduire (stagnation des salaires mais augmentation des loyers et des primes maladies) mais elle ne bénéficie pour la plupart pas de ces aides.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Soit on abaisse les seuils, soit on développe des mesures pour renforcer le pouvoir d'achat, par exemple : subsides d'assurance maladie limitant à 10% max les primes d'assurance maladie du revenu d'un foyer.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Clarté et unicité d'un Guichet pour les familles.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Aucun

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Faire la situation sur la difficulté que connaissent les familles et l'évolution. C'est indispensable et cela permettrait d'adapter certaines politiques publiques avec une argumentation fondée.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Aucun

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Petite enfance et accueil parascolaire représentent pour moi les éléments centraux d'aide à la famille. En effet, la garde des enfants est une problématique centrale.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Augmentation du congé maternité de 2 mois supplémentaires par le biais d'une assurance cantonale. Il est contradictoire que l'Office fédéral pour la santé préconise 6 mois d'allaitement exclusif et qu'une femme ne bénéficie que de 3 à 4 mois (selon l'employeur) de congé maternité.